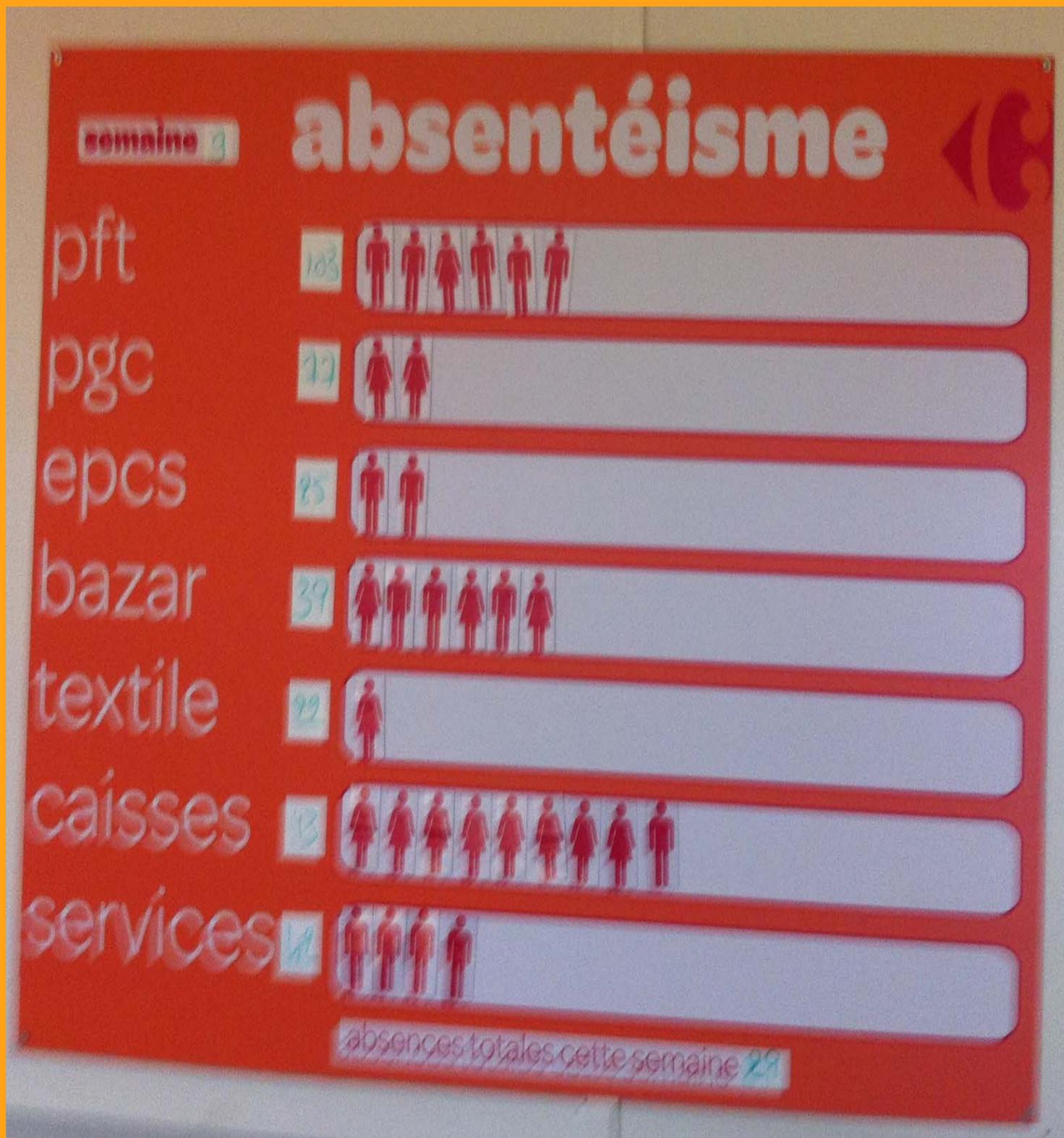


La gazette des délégués CFDT Carrefour



Indignez-vous !

▼ Ouverture	
Sommaire et édito	page 02
▼ NAO 2012	
Signataires	page 03
▼ Complément de la prime de vacances	
Explications	page 04
▼ management	
Tous coupables...	page 05
▼ Justice	
20 millions d'euros	page 06
▼ Résultats 2011	
Bilan	page 07
▼ Dirigeants 2012	
Georges Plassat	page 10
▼ Revue de presse	
D'ici et de là	page 12



*Lars Olofsson, qui sera remplacé début avril par Georges Plassat, quitte son poste sur un triste bilan, mais... à qui la faute ?
Quelle est la part de responsabilité de Bernard Arnault et Colony Capital ?
Quelle est la notre ?*



Légion d'honneur

Les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République, ou

fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique.

L'Ordre comprend 3 grades: Chevalier, Officier, Commandeur, 2 dignités: Grand Officier et Grand' Croix. 95.000 membres français.

En 2008 Le président de la République note la trop faible représentation des personnes de rang modeste, de celles issues des minorités, des bénévoles du monde associatif... Il est donc urgent à mes yeux ... de veiller à ce que ceux-ci assurent la reconnaissance de la Nation à ceux qui la servent dans la profondeur de la société et du pays. Pour ce faire, deux efforts majeurs s'imposent : récompenser les citoyens qui servent notre pays avec le plus de détermination, d'efficacité, d'abnégation, de sens de l'intérêt commun ;

Bernard Arnault est élevé au grade de Grand Officier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2011 (commandeur en avril 2006, officier en 2001)

Lars Olofsson est promu officier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2011 (Chevalier depuis avril 2003)

José-Luis Duran chevalier de la Légion d'honneur le 14 février 2008

Daniel Bernard chevalier de la Légion d'honneur

Bons ou mauvais ils ont droit à leur breloque.

C'est quoi en 2000

"vertu, talent, aimer et faire respecter la justice, défendre les principes de la République" ?

Supprimer 10 000 emplois, montrer du doigt les malades ou absences motivées, ne pas respecter les lois... .

**Porte t-on avec honneur cette distinction?
La république est bien cool pour
"ces petites fautes"**



2 signatures mais pas la même analyse

CFDT et FO ont signés l'accord NAO 2012 mais les délégués CFDT ne sont pas aussi "positifs" que nos collègues.

Deux syndicats majoritaires signent pour 2% d'augmentation salariale chez Carrefour Hypermarchés

Le 09 mars 2012 par MAGALI PICARD

► Mots clés : Carrefour, NAO, FO Commerce



DR

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que les négociations salariales avaient tourné à l'aigre l'an dernier chez Carrefour avec, notamment, un mouvement de grève inédit le 9 avril, un accord sur les salaires devait être signé aujourd'hui. Les deux syndicats, CFDT et FO, qui, à eux deux, ont plus de 70% de représentativité, sont d'accord pour souligner "un retour à plus d'écoute", pour reprendre les termes de Dejan Terglav, délégué national pour F.O, et s'apprêtent à parapher le texte. +2%, c'est la hausse générale proposée par la direction, effective au 1er mars, pour tous les employés et agents de maîtrise, la revalorisation des salaires pour les cadres étant limitée à +0,5%. Le plafond annuel de la remise sur achats est relevé à 12 000 euros (contre 10 000

euros en 2011) et un chèque emploi service d'un montant maximum de 260 euros par an est mis en place pour les parents d'un enfant de moins de trois ans ou d'un enfant handicapé de moins de 16 ans. "C'est plutôt satisfaisant, estime Dejan Terglav. Vu le contexte général, nous nous attendions à un gel des salaires. Et pour une fois, l'augmentation se fait en une fois, et pas en deux temps". Les 65 000 salariés des hypermarchés sont concernés. Mieux vaut un climat social calme alors que Georges Plassat, le successeur de Lars Olofsson, doit arriver le 2 avril.

Les sections FO se sont prononcées avec 85% d'avis favorables (96 pour et 16 contre).

Les sections CFDT ont voté, après avoir consultés les salariés, pour la signature à 63%. Une différence de 22% qui n'est pas anodine. Employés et délégués n'ont pas jugé qu'il y avait "un retour à plus d'écoute" mais que l'accord n'appelait pas dans l'immédiat à des actions dans les magasins.

Il est clair que chacun est en attente de la venue de Georges Plassat et de la relance menée par Noël Prioux. Il ne s'agit que d'une pause pas d'une acceptation.

Dés l'arrivée de Gorges Plassat en avril nous serons très attentifs à ces décisions organisationnelles, commerciales et sociales.

ACCORD D'ENTREPRISE

Complément de la prime de vacances



**De 42 à 170 euros
net pour 2012**
Niveau IIB à la grille

Plusieurs salariés ne semblent pas avoir pris connaissance du nouvel accord "Complément de prime de vacances".

Nous avons donc décidé d'y revenir.

D'autant plus que la CFDT est fière d'avoir réussi à faire accepter à la direction le critère de l'ancienneté pour améliorer la prime de vacances.

D'autres organisations syndicales voulaient au début de la négociation, utiliser l'absentéisme.

Critère inacceptable pour la CFDT !

L'accord complet est à votre disposition auprès de vos délégués ou sur le site CFDT.

Lire l'hyper n°365/11 et 367/11

*La prime est plafonnée à 1500 € bruts

A partir de juin 2012, un complément sera ajouté à votre prime de vacances*

L'attribution se fera selon l'ancienneté du salarié

De 4 à 8 ans 25 % de la prime	De 8 à 12 ans 50 % de la prime	De 12 à 16 ans 75 % de la prime	> à 16 ans 100 % de la prime
---	--	---	---

Mais aussi progressivement, en trois ans

2012 Le calcul se fera sur 0,15 mois de salaire	2013 Le calcul se fera sur 0,325 mois de salaire	2014 Le calcul se fera sur 0,15 mois de salaire
---	--	---

Dur, dur de faire le calcul ?! Nous avons réalisé ci-dessous un exemple pour un salarié **niveau IIB** qui **gagnerait 1135 € nets**. Les résultats ci-dessous sont en nets également, mais arrondis pour des raisons pratiques.

Ancienneté	2012	2013	2014
Entre 4 ans et < 8 ans	42 € nets	92 € nets	139 € nets
Entre 8 ans et >12 ans	85 € nets	184 € nets	283 € nets
Entre 12 ans et < 16 ans	127 € nets	276 € nets	425 € nets
Plus de 16 ans	170 € nets	369 € nets	567 € nets

Prenons l'exemple d'un salarié **niveau IIB** avec **8 ans d'ancienneté** :

- En juin 2012, il touchera 567 € nets de primes de vacances + **85 € nets de complément**.
- En juin 2014, il touchera **567 €** nets de primes de vacances + 283 € nets de complément.



Indignez-vous !
*Une absence est justifiée jusqu'à
preuve du contraire.*

*D'abord on montre
du doigt les juifs,
les homosexuels, les
syndicalistes et les
handicapés men-
taux.*

*Ensuite c'est le tour
des immigrés, des
jeunes, des chô-
meurs*

*On sait où ça mène:
à la haine !*

*A Wasquehal ce
sont les absents que
le directeur montre
du doigt*

*Ceci sans aucune
distinction, tous
fainéants.*

Quelle honte !

*Quand on fait des
amalgames, on finit
par des chasses aux
sorcières.*



Laurent Vigneron directeur du magasin de Wasquehal (59) a décidé d'afficher à côté de la salle de pause, près des pointeuses ce panneau de grande taille, bien visible pour lutter contre l'absentéisme. Sur ce panneau on peut voir chaque semaine, le nombre d'absents par service ainsi qu'une distinction hommes/femmes !

Mais pourquoi sont-ils absents ?

Importe peu la raison de l'absence, il faut tous, sans exception, les poursuivre et les montrer du doigt. C'est à cause d'eux que l'entreprise va mal, se sont de mauvais salariés !

Importe peu, la baisse des effectifs, la détérioration des conditions de travail, les TMS, la pression, le stress, la parentalité, les décès, le mauvais management, l'absence justifiée... Tous coupables aux yeux du directeur !



Indignez-vous !
Carrefour condamné à payer 20 millions d'euros pour des marges illégales

Qui montrera du doigt ceux qui chez Carrefour ne respectent pas la loi ?

Qui les sanctionnera ?

Il ne se passe pas un mois sans que Carrefour ne soit condamné par un tribunal

Irrespect de toutes les lois que se soit le code du travail ou le code du commerce

En France mais aussi à l'étranger.

Ceci coûte très cher

Ici c'est l'équivalent de l'intéressement 2011

Et ce n'est qu'une condamnation parmi d'autres !

La cour d'appel de Paris a condamné Carrefour à payer une amende de deux millions d'euros ainsi qu'à restituer 18,2 millions d'euros perçus illégalement au titre des "marges arrières".

Carrefour a été condamné à verser quelque 18,2 millions d'euros au Trésor Public, qui est chargé de les reverser aux 16 fournisseurs que la Cour d'appel avait jugés lésés dans les années 2005-2006. Ces sommes correspondaient à des "marges arrière", c'est-à-dire des ristournes déguisées que les distributeurs demandent au titre d'une coopération commerciale (mise en valeur d'un produit sur un rayon, présence dans un catalogue...), réelle ou non.

En 2006, la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) avait décidé d'examiner en détail les accords de partenariat entre Carrefour et 16 de ses fournisseurs.

Saisi en justice par le ministère de l'Economie, le tribunal de commerce d'Evry avait donné raison au gouvernement le 14 octobre 2009 et condamné Carrefour à une amende de deux millions d'euros. Le distributeur avait alors fait appel.

Pourvoi en cassation

Carrefour, qui "conteste l'ensemble des faits qui lui sont reprochés", va se pourvoir en cassation, a annoncé sa direction ce vendredi. Le groupe estime que cet arrêt "est en contradiction avec certains principes fondamentaux du droit". Carrefour assure que les prestations mises en cause négociées avec les fournisseurs en 2006, "correspondaient à des services effectivement rendus qui leur procuraient un avantage évident". De même, pour le groupe, les prestations perçues par l'enseigne s'élèvent seulement "à 2,4 millions d'euros".

Les accords avec les fournisseurs "sont le fruit d'une négociation entre deux parties disposant de leur libre-arbitre et agissant en dehors de toute contrainte", affirme Carrefour, faisant valoir qu'aucun des 16 fournisseurs, informés des poursuites de Bercy, "n'a souhaité prendre part à la procédure".

Il faut savoir que Carrefour conteste toutes les décisions de justice même quand la cour de cassation confirme les jugements. Les responsables jouent la montre. Une condamnation passe mieux quand l'article précise "je conteste". On entend peu parler des confirmations qui tomberont dans quelques années. Quand aux fournisseurs on comprend qu'ils ne se sont pas partie civile... pas fou, ils veulent continuer à vendre !



Indignez-vous !
*Carrefour 2,2 milliard de perte nette
hors vente de Dia*

**Qui montrera du doigt
ceux qui n'ont pas
réussi à "Réinventer
l'hypermarché"**

**De 503 Carrefour Plan-
net programmés en
Europe on passe à 92
fin 2012.**

**Lars Olofsson fait ses
adieux à Carrefour en
constatant l'échec de
Planet**

Il part avec :

**Primes de départ
100 000 actions (val. 3,3
millions d'€)**

**1,5 millions d'€ (clause
de non concurrence),
Pourquoi cette clause
McCann, Trius, Bouchut
et les autres sont déjà chez
les concurrents**

**Entre 500 000 € et 780
000 € de retraite annuelle
pour 3 ans de présence**

**Et quelques centaines de
milliers d'options d'achat
sur action (mais là il fau-
dra que son successeur re-
lève le cours).**

Résultats en forte baisse

Son résultat recule partout, sauf en Amérique latine (+27,5%). La chute atteint 32,4% en France et 28% en Europe. Le groupe accuse aussi une contre-performance en Asie (-9,7%), sous le coup de la baisse de ses ventes en Chine.

Echec sanctionné, après cinq avertissements sur résultats successifs, par un résultat opérationnel courant du groupe en baisse de 19,2 % en 2011, à 2,2 milliards d'euros.

C'est d'abord la France qui a plombé les comptes, avec un excédent brut d'exploitation (Ebitda) en recul de 20 % En France, le chiffre d'affaires est en baisse de 1,2% hors essence, principalement du fait de la sous-performance des hypermarchés.

Le résultat net, part du groupe est de 371 ME, en baisse de 14,3% en raison de la prise en compte d'éléments exceptionnels significatifs. Le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe ressort à -2 202 ME, contre 340 ME en 2010.

Seule véritable bonne nouvelle sur un plan financier, la réduction de la dette nette de 14 %, soit environ 1 milliard d'euros, à 6,9 milliards.

Pour 2012, Carrefour a annoncé une réduction des investissements totaux à 1,6 et 1,7 milliard. Carrefour a indiqué qu'il poursuivrait en 2012 ses mesures de réduction de coûts avec un objectif d'économies de 400 millions d'euros et une réduction de deux jours des niveaux de stocks.

"Carrefour se concentre sur la protection de son cash, ce qui semble indiquer que le management n'attend pas d'amélioration des ventes à court terme".

Dividende en baisse

Autre mesure de préservation de la trésorerie, le dividende a été ramené à 0,52 euro par action contre 1,08 euro en 2010, un niveau nettement inférieur à celui de 0,72 euro attendu par les analystes.

«Les résultats sont mauvais comme attendu. L'ampleur du redressement à accomplir est très importante et nous pensons qu'une année n'y suffira pas» Un analyste

La baisse du dividende, signe d'une entreprise en difficulté est justifiée. Dans la situation actuelle les salariés n'auraient pas compris que les actionnaires s'octroie un dividende en hausse alors qu'eux même ont en 2011 une participation en baisse. La CFDT avait précisé cette position à Noël Prioux.

Gel des Carrefour Planet

Globalement, sur une moyenne de quatre mois d'ouverture à fin 2011, les 81 Planet ouverts en France (29), en Espagne (39), en Italie (2), en Belgique (10) et en Grèce (1) ont vu leurs ventes baisser de 1,4 %. Certes, ils font mieux que les magasins non transformés (-5,4%), mais on est loin du rebond annoncé, ceux-ci étaient censés générer une hausse des ventes de 18 % entre 2010 et 2015

A cet égard, l'exemple de la France est criant : les hypers Planet ont vu leurs ventes diminuer de 3 %, quand celles des autres magasins régressaient de 4,6 %. L'écart est minime, surtout lorsque l'on sait que dans le secteur de la distribution, toute rénovation génère en temps normal automatiquement une hausse des ventes.

Noël Prioux

"Il y a une vraie opportunité historique pour Carrefour de reprendre le quart d'heure d'avance sur nos produits", de marque propre, a déclaré Noël Prioux reprenant un ancien slogan.

Noël Prioux, directeur exécutif de Carrefour France, qui a commencé son intervention en saluant ses collaborateurs par un vibrant « Bonjour les commerçants » un brin ironique au regard de la situation du PDG.

Il a souligné que Carrefour ne parle pas, pour l'heure, d'abandon de Planet. Il va analyser et optimiser « le modèle des magasins déjà convertis ».

Carrefour va continuer de réduire les ruptures de stock et investit dans les baisses de prix, qui s'accompagnent d'un nouveau slogan, « le prix bas, la confiance en plus ». Carrefour va « accélérer » sur le développement du « drive », alors que le groupe est en retard sur ses concurrents sur ce canal de consommation. Carrefour compte également se développer dans l'e-commerce non alimentaire, après s'être allié au site Pixmania.



Carrefour redescend de sa 'Planet' ...

Carrefour: Aurel BGC conserve une opinion négative.

Le Figaro Les analystes d'Aurel BGC sont à 'Vendre' sur le titre **Carrefour** avec un objectif de cours de 15 E. ' L'ampleur du redressement à accomplir est très importante et nous pensons qu'une année n'y suffira pas ' indique le bureau d'analyse.

Carrefour suspend le déploiement des Planet

Le Figaro «2011 a été une année de résultats contrastés pour **Carrefour**», affirme le PDG Lars Olofsson, qui va quitter son poste le 18 juin prochain. Pour préserver sa trésorerie mise à mal par la chute de ses résultats, dans un contexte économique très dégradé ...

Carrefour: résultat net part du groupe en baisse de 14,3%.

Le Figaro Dans le même temps, **Carrefour** va accélérer sa stratégie multi-canal en augmentant considérablement son nombre de Drive et en développant son activité e-commerce, tout en poursuivant son expansion dans les pays émergents. ' a indiqué Lars Olofsson, ...

Carrefour voit son bénéfice chuter de 14,3 % en 2011

La Tribune.fr Le groupe de distribution français **Carrefour** a annoncé jeudi une chute de 14,3% de son bénéfice en 2011 à 371 millions d'euros et va réduire la voilure dans le déploiement de ses nouveaux hypers Planet. Triste fin de règne pour Lars Olofsson.

CARREFOUR : Résultats Annuels 2011

Zonebourse.com "2011 a été une année de résultats contrastés pour **Carrefour**. Les ventes ont légèrement progressé, portées par une solide performance dans les pays émergents, et le Groupe a dépassé son objectif cumulé de réduction de coûts depuis le lancement de notre ...

Carrefour vise 150 à 200 "drive" fin 2012

Europe1 Le groupe de distribution **Carrefour** va "accélérer" sur le développement du "drive" pour en totaliser 150 à 200 d'ici la fin 2012 dans l'Hexagone, a indiqué jeudi le patron des activités françaises, Noël Prioux, lors de la présentation des résultats ...

Carrefour : toujours trop cher, pour Crédit Suisse

Boursier.com Les analystes de Crédit Suisse restent négatifs sur **Carrefour** avec une recommandation "sous-performance" et un objectif de cours de 15 Euros. Crédit Suisse note que **Carrefour** se paye encore avec une prime sectorielle, ce qui implique ...

Carrefour redescend de sa 'Planet'

Boursier.com L'échec de la stratégie de **Carrefour** ne coûte qu'une baisse de 1,4% à l'action du distributeur ce jeudi en Bourse de Paris, à 17,37 euros... Mais peut-on parler de surprise ? Le groupe a publié ce matin des résultats 2011 médiocres, ...

Carrefour gèle ses hypermarchés Planet

Le Républicain Lorrain **Carrefour**, pour qui l'année 2011 a été catastrophique, a annoncé le gel de ses nouveaux hypermarchés Planet, le grand chantier du PDG sortant. Fin 2011, **Carrefour** totalisait 81 **Carrefour** Planet, représentant environ 10 % de ses ventes.

Carrefour suspend Planet et taille dans son dividende

Les Échos **Carrefour**, qui a publié jeudi comme prévu une chute de 19% de son résultat opérationnel 2011, a annoncé la suspension du déploiement de son concept de magasins Planet au-delà de 2012 et une division par deux de son dividende pour préserver sa ...

Carrefour : chute du bénéfice en 2011

Les Échos Le déploiement des nouveaux hypers européens **Carrefour** Planet est suspendu. Sans surprise, le groupe de distribution français **Carrefour** français a annoncé jeudi une chute de 14,3% de son bénéfice en 2011, à 371 millions d'euros, et un dividende divisé ...

Olofsson quitte Carrefour sur l'échec de Planet

Les Échos Accélérer l'adaptation à un environnement économique difficile en Europe, poursuivre le développement dans les marchés émergents, telle est la dernière feuille de route dressée par Lars Olofsson pour **Carrefour** au moment de passer le relais à Georges ...

Carrefour gèle Planet et taille dans son dividende

Les Échos **Carrefour** a annoncé jeudi le gel de son concept **Carrefour** Planet et la division par deux de son dividende pour préserver une trésorerie dégradée par la chute de ses résultats, alors que les perspectives ne semblent pas devoir s'améliorer à court terme ...

Carrefour gèle Planet et taille dans son dividende

Le Nouvel Observateur **Carrefour**, qui a publié jeudi, comme prévu, une chute de 19% de son résultat opérationnel 2011, plombé par ses mauvaises performances en France et en Europe du sud, a également annoncé la suspension du déploiement de son concept de magasins Planet ...

Carrefour divise par deux son dividende

euronews Le Pdg de **Carrefour** Lars Olofsson qui sera remplacé début avril, quitte son poste sur un triste bilan. Le deuxième distributeur mondial a annoncé jeudi le gel de son concept **Carrefour** Planet et la division par deux de son ...

Carrefour se prépare à une nouvelle année difficile

20minutes.fr A la fin 2011, on comptait 81 **Carrefour** Planet, représentant environ 10% des ventes du groupe. Cette année, 11 magasins seront transformés. Ensuite le déploiement sera purement et simplement suspendu. Même si les performances des magasins Planet sont ...



Le bon, la brute et le milliardaire ?

"2012 : du sang et des larmes ?"

La lecture des articles de presse ne nous reconforte pas.

Il faudra rester vigilants et prêt à réagir.

Spécialiste du "Come-Back"

C'est un patron de 62 ans, issu de la grande distribution dont nous héritons. Et c'est aussi quelqu'un qui a l'habitude de revenir dans les boîtes qui l'ont remercié.

1982 - Directeur Marketing de Casino Restauration

1995 - Président du directoire de Casino

1997 - **Limogeage de Casino** et arrivée chez Carrefour Espagne

2000 - **Limogeage de Carrefour Espagne** et arrivée dans le groupe Vivarte (La Halle, Naf Naf, Chevignon, André,...).

2002 - **Limogeage de Vivarte**

2004 - Retour de chez Vivarte avec l'appui d'un fonds d'investissement.

2012 - Retour comme PDG chez Carrefour

Ceci dit, le fait d'avoir comme PDG un homme du terrain est une bonne chose. La seule question que l'on peut se poser concerne le mandat que donneront nos actionnaires au nouveau venu ? Quelle sera sa mission et quels moyens aura-t-il pour la mener à bien ?

Georges Plassat remplacera M. Olofsson le 1er avril (le 18 juin il deviendra PDG), nous le jugerons sur ses résultats commerciaux mais aussi sur sa politique sociale



Selon le journal "Investir" <http://www.investir.fr/infos-conseils-boursiers/dossier/Carrefour-les-douze-travaux-de-georges-plassat/carrefour-les-douze-travaux-de-georges-plassat-414022.php>

Intertitre du journal
"Entreprendre"

« Georges le nettoyeur »



Dans l'Hyper n°374 du 12 février 2012 nous vous avons livré le témoignage peu positif du délégué syndical central CFDT de Vivarte l'entreprise de Mr Georges Plassat.

Le journal "Entreprendre" du mois de mars consacre un article à Carrefour (pages 74-75) sous le titre "Plassat, le distributeur d'espoir".

Nous y avons révélé l'avis peu positif de Michel Peyraga secrétaire général de la CFDT de Vivarte ce-

lui ci rejoignant l'avis de notre camarade.

Celui de Dejan Terglav, secrétaire fédéral **Force ouvrière** en charge des négociations chez Carrefour, est lui positif " **Nous sommes plutôt satisfaits de la nomination de M. Plassat** " ...

Nous vous laissons lire cet article qui nous laisse, pour le moins, dubitatif !!



Pour notre part nous jugerons sur pièce socialement et commercialement. Si l'entreprise veut faire remonter son action et donner plus de dividendes à ses actionnaires avec pour objectif de nous laisser sur le carreau ... non merci !

- 1) Primes d'arrivée 1,5 millions d'€ (fixe annuelle +11% par rapport à M. Olofsson)
- 2) Partie variable (jusqu'à 150 % du fixe).
- 3) 400 000 options d'achat d'actions.
- 4) Entre 500 000 € et 780 000 € retraite annuelle pour 3 ans de présence

Inconnue ?

5) Nature de la Transaction libérant Georges Plassat de sa participation dans Vivarte

Si l'homme est reconnu pour sa force de caractère et son professionnalisme, ses méthodes ne laissent personne indifférent. «À son arrivée chez Vivarte, il a tellement licencié que nous l'avons surnommé, dans un tract syndical, "Georges le nettoyeur"», confie Michel Peyraga, secrétaire général CFDT de Vivarte. «C'est un financier, il est là pour que l'entreprise se porte au mieux et n'a pas d'états d'âme. Il peut avoir des paroles très dures avec ses troupes en cas de mauvais résultats», poursuit-il. Et de relever une anecdote selon laquelle Georges Plassat aurait déclaré, au cours d'une réunion de cadres, qu'il travaillait à la kalachnikov. Pour les syndicats de Vivarte, la réussite du groupe est entachée par une perpétuelle quête de minimisation du coût du travail, avec le recours permanent aux CDD ou aux temps partiels.

Si son arrivée chez Carrefour a été bien perçue par les investisseurs, l'impatience est également de mise en interne. «Je n'ai jamais vu une entreprise de cette taille aussi démobilisée. Tout le monde est en attente des premières mesures adoptées par Georges Plassat, commerciales et sociales», explique Dejan Terglav, responsable syndical FO de Carrefour. «La situation que traverse Carrefour est telle qu'un changement de direction était indispensable. Nous sommes plutôt satisfaits de la nomination de M. Plassat. En dépit de son image d'homme à poigne, nous préférons ce genre de dirigeant plutôt que ceux qui sortent en catimini une succession de plans qui échouent. Un grand ménage risque d'être entrepris, surtout dans l'encadrement et parmi les membres de la direction générale qui ont soutenu et suivi Lars Olofsson», confère Dejan Terglav.



Quelques informations d'ici et de là

Auchan règne sur le Top 100

En plaçant 50 magasins dans le Top 100 Linéaires, un chiffre jamais atteint jusqu'ici, Auchan remporte aisément la palme du roi des hypers.

Carrefour recule avec seulement 36 points de vente. Leclerc progresse avec 11 unités.

Le classement confirme les difficultés que rencontrent les plus grands hypers.

Comparer 2011 à 2010 relève de la torture pour nombre de Carrefour, comme Nice / Lingostière (- 16,4 M€), Quetigny (- 13,9 M€), Montesson (- 13,8 M€), Villiers-en-Bière (- 13,4 M€) ou encore Claye-Souilly (- 13,0 M€).

Premier Carrefour et sixième du classement général, l'hyper d'Antibes clôt lui aussi une année 2011 difficile (- 10,7 M€).

Seuls magasins terminant un exercice plein sous bannière Planet, Écully (- 7,3 M€) et Vénissieux (- 1,5 M€) s'en sortent mieux, sans pour autant basculer dans le vert.

*A lire sur Linéaire
<http://www.lineaires.com/>*



Pierre Bouchut (ex-Carrefour) chez Delhaize

Un peu plus d'un mois après l'annonce de son départ du groupe Carrefour où il occupait le poste de directeur financier du groupe puis directeur exécutif Marchés de croissance à l'international, Pierre Bouchut a rebondi chez un autre distributeur : Delhaize, le numéro un belge du secteur comme directeur financier, en charge également de la stratégie.

Il entrera en fonction le 19 mars et fera partie du comité exécutif du groupe Delhaize, présidé par Pierre-Olivier Beckers. Delhaize exploite 3 408 magasins dans onze pays sur trois continents (Europe, Etats-Unis, Indonésie). En 2011, le distributeur a réalisé un chiffre d'affaires de 21,1 milliards d'euros (+ 4,6 %) pour un bénéfice net de 475 M€, en baisse de 15 %.

Le parcours de Pierre Bouchut

Diplômé de HEC et de Paris Dauphine, Pierre Bouchut, 56 ans, a débuté sa carrière en 1979 chez Citibank Paris. En 1987, il rejoint Bankers Trust France comme vice-président en charge des finances. L'année suivante, il devient consultant chez McKinsey.

En 1990, Pierre Bouchut est recruté par Casino comme directeur financier. Il en deviendra administrateur directeur général et sera l'un des plus proches collaborateurs de Jean-Charles Naouri. Il est pourtant débarqué par le Pdg du groupe stéphanois en 2005.

Après un intermède chez Schneider Electric, Pierre Bouchut réintègre la grande distribution en mai 2009 comme directeur financier du groupe Carrefour. En août 2011, après l'échec de la tentative de fusion au Brésil entre les activités de Carrefour et celles de Pao de Açucar (co-contrôlé par Casino), Pierre Bouchut est nommé directeur exécutif en charge des marchés de croissance, en remplacement de Thierry Garnier. Une surprise, Pierre Bouchut n'ayant pas le profil d'un homme de terrain ou d'un baroudeur à l'international.

Il pilote alors l'international en dehors de la plupart des pays européens et de la Chine, tout en conservant la responsabilité des services financiers du distributeur (Carrefour banque). Fin janvier 2012, il quitte le groupe Carrefour et rejoint le distributeur belge Delhaize comme directeur financier début mars.

Un mois après son départ il est, au même poste, chez un concurrent direct. Au CCE on nous fait une vie pour quelques feuillets confidentiels, mais tous nos concurrents embauchent nox ex patrons. Ils en savent sûrement un peu plus sur l'entreprise !!!!



Les Restos du cœur encore à Carrefour

Pour la quatrième année consécutive, les magasins Carrefour et Carrefour Market de l'agglomération troyenne accueillent les bénévoles des Restos du Cœur pour la traditionnelle collecte et mettent à disposition de l'association du matériel logistique. Les collaborateurs de l'enseigne viennent prêter main forte aux bénévoles de l'association. La collecte, qui a débuté hier, se poursuivra aujourd'hui dans tous les magasins Carrefour (hypers et markets). L'an passé, 1 700 tonnes de produits de

première nécessité et d'articles bébés ont été collectées à travers le pays.

Une tête souris dans une boîte haricots verts !

Un jeune homme a fait une bien désagréable découverte: il a trouvé une tête de souris dans une boîte de haricots verts en conserve qu'il s'appêtait à cuisiner son déjeuner ! Et ce n'est pas la première fois : en septembre dernier, une mère de famille avait fait une découverte similaire et toute aussi peu appétissante chez Intermarché..



Après avoir acheté le produit en question dans un **Carrefour Market**, il a eu la mauvaise surprise de voir la tête du rongeur tombée dans sa poêle. La victime s'est plaint en bonne et due forme auprès du service des consommateurs, Carrefour a immédiatement réagi en retirant le produit incriminé des étalages. Un petit conseil, méfiez-vous des boîtes de

conserve, on peut parfois trouver

de la viande avec les légumes ! **France Soir 08 mars 2012**

Une seringue dans une boîte haricots verts !

Une mère de famille du Nord de la France a découvert mardi midi une aiguille de seringue dans une boîte de conserve de haricots verts de la marque Carrefour, rapporte La Voix du Nord. L'aiguille a glissé dans la poêle au moment où la mère de famille préparait le déjeuner. Le groupe Carrefour n'a pas fourni d'explications. Une enquête interne a été ouverte par le service "qualité" de la marque. **Paris Match 4 octobre 2011**



Carrefour Voyages développe l'affiliation en plus de la franchise

En comptant les deux types d'adhésion, franchise et affiliation, Isabelle Cordier directrice du réseau, table sur une centaine d'agences partenaires d'ici la fin 2012. Le réseau en propre compte, lui, 98 agences, à la suite de quatre fermetures (Paris-Auteuil, Sartrouville, Reims-Cernay, La Rochelle).

Hollande : " Cette loi, je vous la dois "

Nous allons déposer une proposition de loi : quand une firme ne voudra plus d'une grande unité de production rentable, mais qu'elle ne voudra pas la céder, alors les pouvoirs publics pourront procéder à sa remise sur le marché. » Il évoque de nouveaux droits pour les représentants du personnel lors des grandes réunions d'entreprises et promet que, s'il est élu, « les accords de compétitivité ne verront jamais le jour ». Enfin, il parle d'une augmentation des taxes aux entreprises ayant un recours important aux intérimaires. (Sur le site d'ArcelorMittal à Florenge)



CONVENTION COLLECTIVE

Anniversaire de l'accord du 31 mars 1999



**TRAVAILLER MOINS
POUR TRAVAILLER
TOUS ET MIEUX**

10 ans déjà ! Avant 1999

C'est le 31 mars 1999 que la nouvelle convention d'entreprise Carrefour était signée.

Petit retour en arrière à l'aide de textes diffusés à l'époque par la CFDT

Le 13 octobre 1969 quand Yolande Colleret secrétaire fédérale de la CFDT signe au côté de Monsieur Defforey les accords Carrefour, il s'agit d'un grand pas en avant pour les salariés d'une entreprise de moins de 20 magasins.

30 ans plus tard, que reste t-il de cette convention ? Diverses améliorations ont eu lieu mais aussi de nombreux reculs. FO a, à chaque fois, signé sans état d'âme.

En 1982 c'est la réduction du temps de travail mais les signataires oublient les temps partiels et les nouveaux embauchés. Ces deux catégories ne bénéficient pas de la RTT sans perte de salaire. En 1985 un accord permet à Carrefour de ne pas accorder les éléments de rémunérations aux salariés dont le magasin ouvre ou est acheté par Carrefour après cette date. En 1980 et en 1988 remise en cause des fermetures des magasins le dimanche et les jours fériés. En 1993 les élus du CCE acceptent que les centre-autos soient filialisés. En 1994 un accord impose 4 ans de période d'essai aux "stagiaires chefs de rayons" En 1997 les salariés des SAV sont exclus des éléments de rémunérations Carrefour.

La CFDT signe de nombreux accords (31 entre 1985 et 1998) mais refuse de signer des accords qui divisent les salariés ou reviennent sur des droits sans contre-partie.

Nous n'acceptons pas de faire de certains salariés Carrefour des salariés Canada dry (ils ont les inconvénients Carrefour mais pas les avantages).

Quel sera le prix à payer pour réparer les injustices du passé ? La direction Carrefour ne manquera pas de monnayer l'harmonisation des statuts. A nous de faire pencher la balance en faveur des salariés.

*Assouplir temporairement certaines dispositions conventionnelles relatives à la durée de travail qui s'appliqueront aux nouveaux embauchés et/ou à des salariés volontaires.
(proposition de la direction aux NAO 2012 (retirée pour l'instant))*

*Diviser les salariés n'est pas le bon choix.
Petit retour dans le passé pour aider à la réflexion...
Extrait Hyper n°301 du 19 avril 2009*

L'Hyper !

